

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 décembre 2023

**Rapporteur :
Monsieur Matthieu
STERVINO**

N° 23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 18/12/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2023 (accusé de réception du 14/12/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 12 109 € sont soumises à l'avis de la Commission Ville Solidaire et Inclusive puis sont présentées en conseil municipal pour décision. Par ailleurs, il est proposé de verser une subvention, au titre des relations internationales, à l'association russophone de Cornouaille.

A/ Madame Anna-Vari CHAPALAIN étant sortie de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (48 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

Association Chiens guides d'aveugles

L'association accompagne et étudie les moyens à mettre en œuvre pour aider dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale toute personne atteinte de déficience visuelle en la dotant, notamment d'un chien guide ou d'une canne blanche électronique.

- **Subvention de fonctionnement** **150 €**

CIDFF - Centre d'informations sur les droits des femmes et des familles.

L'association a pour objectif la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Subvention de fonctionnement** **3 600 €**

PARENTEL

L'association a pour objet de mener des réflexions et des actions pour la prévention des troubles familiaux et sociaux. Elle se préoccupe des relations familiales et intergénérationnelles. Les actions menées en son sein, tant en direction des familles que des professionnels, ont pour vocation de soutenir les liens familiaux tout au long de la vie.

- **Subvention de fonctionnement** **1 500 €**

Association des sourds du Finistère

L'association a organisé la journée mondiale des sourds qui s'est tenue le 23 septembre à Carhaix. Cette subvention permet de soutenir cette action menée à l'échelle départementale.

- **Subvention exceptionnelle 1 329 €**

Secours populaire

Dans le cadre des actions de lien social et de solidarité, le secours populaire accompagne des familles lors de temps de convivialité comme des sorties familiales. 120 personnes ont pu bénéficier d'une visite au parc de Kingoland dans le Morbihan.

- **Subvention exceptionnelle 2 000 €**

Sourdine

Association de soutien aux personnes déficientes auditives par la promotion d'actions susceptibles de favoriser leur réadaptation sociale et professionnelle. Subvention de fonctionnement dédiée à la journée nationale de l'audition à Quimper

- **Subvention de fonctionnement 800 €**

Amicale du don du sang

L'union départementale 29 réunie des associations de don du sang dans le Finistère. Elle fait le lien entre les associations et l'établissement français du sang et participe à la promotion d'actions et de formations. L'assemblée générale est organisée par roulement par chaque union départementale. Pour le finistère, l'amicale du don du sang en aura la charge pour l'année 2024. Cette réunion aura lieu le 7 avril 2024.

- **Subvention de fonctionnement 2 230 €**

B/ Par ailleurs, madame Anna-Vari CHAPALAIN étant sortie de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (12 abstentions ; 36 suffrages exprimés dont 36 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder la subvention suivante :

Association Russophone de Cornouaille

Association pour la promotion de la culture et de la langue russe, qui organise des événements et propose des cours de langue.

- **Subvention de fonctionnement 500 € (imputation budgétaire 041 6574 115)**